



ALLIANCE SAISIT LE MINISTRE !!

LA COLÈRE GRONDE DANS LES RANGS..

Suite aux récentes déclarations, Alliance alerte la Place Beauvau par écrit officiel sur la colère légitime des policiers de terrain :



- Interdiction de la méthode dite du « contrôle tête »
- Absence de moyen fiable et efficace permettant de remplacer cette technique dans l'immédiat.

ALLIANCE
Fabien VANHEMELRYCK
Secrétaire Général

Paris, le mercredi 10 juin 2020

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

Ref.: BN/SG/EV/2020-197

Monsieur le ministre,

La décision abrupte de proscrire la technique dite du « contrôle tête » ou plus vulgairement la « clef d'étranglement » a provoqué fort légitimement une incompréhension totale suivie d'une grande colère au sein de l'ensemble des forces de police.

Au regard de la vague de violences inédites exercées à leur endroit, sans oublier la campagne de dénigrement systématique de leur action orchestrée par certains, vous totalement démunis face à un individu violent devant être interpellé.

S'il est aisé de supprimer une technique d'interpellation, il est plus difficile mais tout aussi indispensable de la remplacer par une autre tout aussi efficace.

En effet, vous savez comme moi que les délinquants et autres professionnels de la déstabilisation ne nous accorderont aucun moratoire.

Nous vous demandons la mise en place immédiate d'une commission de travail formée de techniciens qui seront chargés de définir précisément une nouvelle technique d'intervention.

Une fois élaborée, cette dernière viendra se substituer à l'ancienne progressivement. Elle se fera dans le temps, en fonction des actions de formations dispensées auprès de l'ensemble des policiers.

En conséquence et dans l'attente de la nouvelle méthode, nous vous demandons d'autoriser le maintien de cette technique du « contrôle tête ».

Concernant l'extension des dotations de Pistolets à Impulsions Electriques, cette arme intermédiaire ne saurait se substituer totalement à la nouvelle technique mise en place, mais doit être considérée comme un outil d'intervention supplémentaire, une option laissée à l'initiative du policier.

ALLIANCE DEMANDE LE MAINTIEN DE LA MÉTHODE DU « CONTRÔLE TÊTE » ET LA POSSIBILITÉ DE L'UTILISER JUSQU'À SON REMPLACEMENT.

ALLIANCE DEMANDE LA CRÉATION IMMÉDIATE D'UNE COMMISSION DE TRAVAIL VALIDANT UNE NOUVELLE MÉTHODE.

- Une fois la nouvelle méthode définie, **nous demandons la substitution progressive en fonction des actions de formations dispensées** auprès de l'ensemble des policiers.
- **Les Pistolets à impulsions électriques** : Nous considérons que **ces appareils ne remplaceront pas la méthode supprimée**, mais doivent être considérés comme un outil d'intervention supplémentaire.
- Nous demandons également que nous soient communiqués les rapports établis par les DGPN et DGGN sur ces sujets.



ALLIANCE POLICE NATIONALE

RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

LE BUREAU NATIONAL LE 10 JUIN 2020